



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

VILLE DE SULLY-SUR-LOIRE

Déclassement d'une portion de voie communale

« Parking de la rue Voltaire »

Du 17 juillet 2023 à 9 heures au 1er août 2023 à 17 h 30 inclus

Il sera procédé à une enquête publique de 16 jours, du lundi 17 juillet 2023 à 9h00 au mardi 1^{er} août 2023 à 17h30, en vue du déclassement du domaine public d'une partie de la rue Voltaire, actuellement à usage de stationnement.

le dossier et le registre d'enquête sont déposés en Mairie de Sully-sur-Loire pendant toute la durée de l'enquête afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance. Celles-ci pourront consigner éventuellement leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur en Mairie de Sully-sur-Loire (3 Place Maurice de Sully, 45600).

Le dossier est consultable en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30, et le samedi de 10h00 à 12h00, à l'exclusion des jours fériés. Il est également consultable sur le site internet de la Commune : <https://www.sully-sur-loire.fr/ma-ville/publications/>.

Toute personne pourra, à ses frais, obtenir une copie du dossier d'enquête, par demande auprès de Monsieur le Maire de Sully-sur-Loire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Les observations, propositions et contrepropositions pourront également être déposées par courrier électronique à l'adresse suivante : nm.urba@sullysurloire.org.

Madame Martine RAGEY, désignée commissaire enquêteur, recevra en personne les observations du public, en Mairie de Sully-sur-Loire, le lundi 17 juillet 2023 de 10h00 à 12h00 et le mardi 1^{er} août 2023 de 15h00 à 17h30.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à Monsieur le Maire de Sully-sur-Loire, dans les 30 jours son rapport et ses conclusions motivées.